

**Christophe Rey**

**LESCLaP (CERCLL)**

**Université de Picardie Jules Verne**

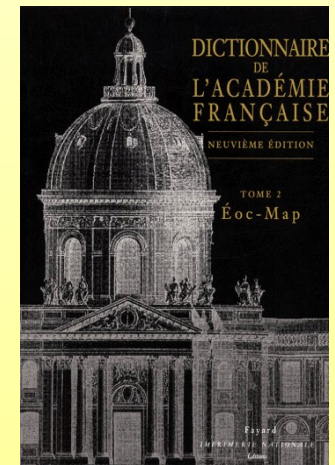
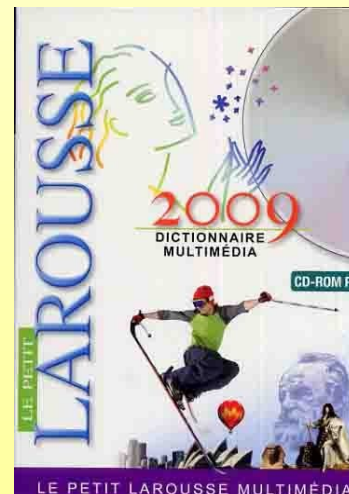
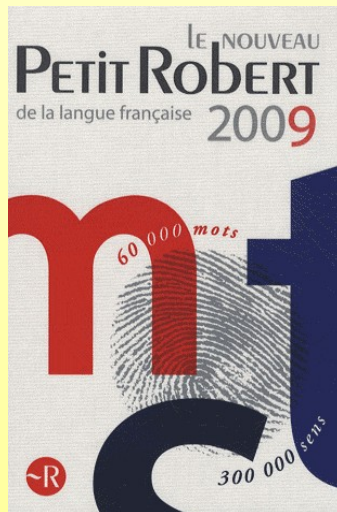
**[christophe.rey@u-picardie.fr](mailto:christophe.rey@u-picardie.fr)**

**Journée marocaine des dictionnaires**

**9 décembre 2011**

**Kénitra**

*Lexicographie et technolectes: le dictionnaire  
de langue comme dictionnaire de  
spécialité*



# Constat de départ

Il suffit d'ouvrir n'importe quel dictionnaire « grand public » aujourd'hui pour s'apercevoir de la place importante et même grandissante qu'occupent les termes appartenant aux technolectes au sein du « lexique général ».

=> Cf. Boulanger, Jean-Claude, L'homme, Marie-Claude, 1991, «Les technolectes dans la pratique dictionnaire générale. Quelques fragments d'une culture », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 36, n° 1, 1991, p. 23-40.

\* Le dictionnaire de langue comme « **une résidence secondaire pour la terminologie** ».

Livrer une réflexion théorique de nature **métalexigraphique** sur les raisons de l'intégration de ces vocabulaires spécialisés dans 3 grands dictionnaires français.

# Trois dictionnaires : trois stratégies d'intégration des lexiques spécialisés/vocabulaires techniques ?

## Un corpus hétérogène

*Petit Larousse*

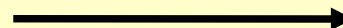
*Petit Robert*

*Dictionnaire de l'Académie Française*

édition électronique de 2009  
+ relevés de Camille Martinez

édition électronique de 2009  
+ relevés de Camille Martinez

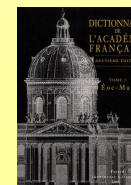
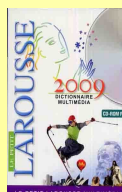
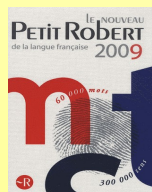
**9e édition :  
1992-  
sur Internet**



Un dictionnaire **encyclopédique**

Un dictionnaire **de langue**

Un dictionnaire **de langue institutionnel**



# Le discours sur les lexiques spécialisés

# Petit Larousse

## Un avant-propos minimaliste

### Petit Larousse 2009

« Le développement des sciences et des techniques implique, en outre, que de nombreux articles soient exclusivement terminologiques. Ceux-ci portent sur des mots qui seraient absents dans un simple dictionnaire de langue française, mais qui ont tout à fait leur place dans le Petit Larousse. » (**Préface *Petit Larousse* 2009**)

### Petit Larousse 2012

« Enfin, de par sa vocation encyclopédique, le *Petit Larousse* non seulement fait la part belle aux mots issus **des terminologies scientifiques** ou **techniques**, mots qui ne figureraient pas dans un simple dictionnaire de langue française, mais offre également de véritables **développements encyclopédiques** pour donner au lecteur l'information la plus complète et la plus explicative possible. » (**Préface *Petit Larousse* 2012**)

**L'intégration des technolectes est avant tout justifiée par la nature encyclopédique du dictionnaire**

# Petit Robert

Aucun dictionnaire n'est complet au sens où il contiendrait tous les mots de la langue décrite. L'ensemble des mots utilisés en français relève d'un autre ordre de grandeur, qui d'ailleurs ne saurait être précisé. Dans le moment présent, le lexique est indéterminé, car à chaque instant des mots sont créés ou empruntés qui n'arrivent pas à la connaissance de l'« honnête homme » (taxinomies scientifiques, terminologies, etc.) et c'est tant mieux pour lui, car il n'en a aucun besoin. Pour les professionnels, on le sait, il existe des dictionnaires spécialisés.

Si la notion de complétude n'a aucun sens, celle du nombre de mots traités n'a aucune pertinence. On peut enfler à volonté la nomenclature d'un dictionnaire général de la langue en puisant dans les répertoires de mots rares. La surenchère quantitative, souvent utilisée comme argument de promotion des dictionnaires généraux, touche l'aspect le plus formel de la nomenclature. Or, une bonne nomenclature de dictionnaire est une structure, et non une simple liste d'entrées (on l'appelle macrostructure); quel que soit le nombre de mots, elle se construit sur un axe de fréquences, du plus courant au moins courant.

Un petit dictionnaire qui traite **violon** peut ne pas intégrer **vibraphone** qui est un vocable plus rare; mais l'inverse serait absurde. La nature des mots traités est en relation avec le nombre de mots prévus pour une nomenclature. Aussi bien le lecteur qui cherche en vain un mot dans un dictionnaire en un volume doit-il se demander si ce vocable n'est pas trop rare ou trop spécialisé pour y figurer, avant d'accuser le lexicographe de négligence ou de retard.

Certains termes ne sont en usage que dans un domaine particulier de la communication ou dans un type de discours, et les abréviations qui correspondent à des domaines du savoir dans les encyclopédies sont employées ici pour caractériser un emploi didactique, technique ou scientifique du français et qui ne serait ni naturel ni normal dans l'usage général. Au contraire des mots et sens familiers, ces termes spéciaux sont le plus souvent partagés par toutes les communautés francophones et appartiennent à ce fonds commun que l'on peut qualifier de « français général » et qui rend possible la communication, malgré les divergences, dans toute la francophonie.

**(Préface du *Nouveau Petit Robert*, par Josette Rey-Debove et Alain Rey, 1993)**

**Les technoclectes intègrent le dictionnaire au nom du principe de la description d'un français (et de ses usages) qui soit le plus large possible (réaffirmation dans la postface de 2007).**

**Dictionnaires spécialisés réservés aux professionnels**

**Dénonciation de l'argument quantitatif**

**Argument dictionnaire**

**Les technoclectes appartiennent à un français général**

# 1. Le *Dictionnaire de l'Académie Française* : recenser l'usage

1694

pas de  
termesdes arts et  
des sciences

« C'est dans cet estat où la Langue François se trouve aujourd'huy qu'a esté composé ce Dictionnaire ; et pour la représenter dans ce mesme estat, **l'Académie a jugé qu'elle ne devoit pas y mettre les vieux mots qui sont entièrement hors d'usage, ni les termes des Arts et des Sciences qui entrent rarement dans le Discours ; Elle s'est retranchée à la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, et telle que les Orateurs et les Poètes l'employent** ; Ce qui comprend tout ce qui peut servir à la noblesse et à l'Elegance du discours. Elle a donné la Définition de tous les mots communs de la Langue dont les Idées sont fort simples ; et cela est beaucoup plus mal-aisé que de définir les mots des Arts et des Sciences dont les Idées sont fort composées ; » (DAF 1694)

1718

que les  
mots usités

« Pour ce qui est des termes d'Art, **l'Académie a cru ne devoir admettre dans son Dictionnaire que ceux qui sont extrêmement connus et d'un grand usage**, à moins qu'ils ne soient amenez par le mesme mot de la langue, qui a dans la langue une signification différente ; par exemple, à la suite du mot *travail*, qui signifie *labeur, peine*, etc. on trouve *travail*, qui signifie, une machine qui sert aux Maréchaux pour contenir les chevaux difficiles à ferrer. » (DAF 1718)

1740

L'usage  
évolue

« L'Académie a jugé encore à propos de n'y faire entrer que ceux des termes d'art et de science **que l'usage a introduits dans la Langue commune**, ou ceux qui sont amenez par quelque mot de cette même Langue. Ainsi à la suite de *Parabole*, qui signifie une Allégorie sous laquelle on cache quelque vérité importante, on trouvera *Parabole*, terme de Géométrie et qui signifie une certaine ligne courbe.

[...] Le Public ne manquera pas de remarquer qu'il se trouve dans la nouvelle Edition, un bien plus grand nombre de termes d'art et de science, que dans les deux précédentes. Nous ne nous sommes pas écartez néanmoins de la règle que nos Prédécesseurs s'étoient prescrite, de n'admettre que ceux de ces termes qui sont d'un usage si général, qu'ils peuvent être regardez comme faisant partie de la Langue commune, ou qui sont amenez par un mot de cette Langue. **Mais depuis environ soixante ans qu'il est ordinaire d'écrire en François sur les arts et sur les sciences, plusieurs termes qui leur sont propres, et qui n'étoient connus autrefois que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la Langue commune. Auroit-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire, à des mots qui sont aujourd'hui dans la bouche de tout le monde ?** » (DAF 1740)

1762

L'usage  
évolue

« **Les sciences et les arts ayant été plus cultivés et plus répandus depuis un siècle qu'ils ne l'étoient auparavant, il est ordinaire d'écrire en François sur ces matières. En conséquence plusieurs termes qui leur sont propres, et qui n'étoient autrefois connus que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la Langue commune.** Auroit-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire à des mots qui sont aujourd'hui d'un usage presque général ? Nous avons donc cru devoir admettre dans cette nouvelle Edition, **les termes élémentaires des sciences, des arts, et même ceux des métiers, qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent.** » (DAF 1762)

## 2. L'Académie et l'obsolescence des vocabulaires spéciaux

1835

« Sur ce dernier point, en effet, **son vocabulaire usuel est pauvre et restreint**. Sans doute, il eût été facile de le grossir beaucoup par les nomenclatures techniques et les classifications de chaque science, telles qu'elles existaient alors : [...] **Ces nomenclatures, en effet, qui sont autant de langues particulières, changent de fond en comble, par le progrès même des sciences, et n'offriraient souvent aujourd'hui que la date inutile d'une erreur détruite, ou d'une ignorance qu'on n'a plus. La nomenclature médicale ou chimique du dix-septième siècle serait tout à fait dénuée pour nous de sens et d'usage, tandis que la langue littéraire de la même époque est un type immortel. Mais, à part cette question, l'Académie, moins hardie que nos grands écrivains, ou, si l'on veut, plus timide en masse que dans chacun de ses membres, n'avait-elle pas trop restreint les richesses de notre langue, trop ébranché le vieux chêne gaulois ?** » (DAF 1835)

« Aux dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, quand l'Académie s'occupa de préparer une nouvelle édition de son Dictionnaire, elle se trouva en présence d'une  **Brusque pénétration des vocabulaires des Sciences et des Arts dans le parler de tous** qui, depuis, ne devait plus cesser de s'enfler démesurément d'année en année. Non seulement les sciences déjà constituées se renouvelèrent, mais d'autres prirent naissance, comportant en bien des cas des applications à l'industrie. D'autre part, de notables transformations s'opéraient dans l'ordre économique, social et politique. De là un grand nombre de mots nouveaux aussitôt vulgarisés par la conversation, par la presse et par l'école. Quel adolescent de nos jours ne connaît pas par leur nom les différentes pièces d'une automobile ? De quel artisan, de quel paysan de France restent ignorés des termes tels que *microbe, sanatorium, otite, diphtérie, hydravion, commutateur, carburateur, court-circuit* ?

1932

**Mais, dans cet afflux de vocables nouveaux, il en est beaucoup dont l'existence ne peut être qu'éphémère. Les uns disparaîtront avec les objets, eux-mêmes éphémères, qu'ils représentent ; d'autres, qui se sentent de l'improvisation, seront remplacés par des dénominations plus exactes ; d'autres enfin ne dépasseront pas le domaine où ils sont nés et, n'étant compris et employés que par des initiés, n'ont point chance de pénétrer dans l'usage commun. C'est ce départ qu'a essayé de faire l'Académie dans la préparation de cette nouvelle édition. Travail minutieux, qui ne pouvait être exécuté à la hâte, et qui exigeait un double effort d'adaptation au mouvement moderne et de prudence avisée.** » (DAF 1932-35)

« **Jamais l'humanité n'a eu, en si peu de temps, autant de choses nouvelles à nommer !**

**[...] Et comment, d'autre part, n'aurions-nous pas considéré la nécessité immédiate où se trouve notre langue de répondre, par la création de mots nouveaux, aux besoins toujours croissants des sciences et des techniques ? Il importe au plus haut point que cette néologie se fonde, comme il en fut dans le passé, sur les racines grecques et latines qui ont fourni la plupart de nos mots " savants ". Le français, autrement, y perdrait sa physionomie.** » (DAF 1992)

1992

« **Nous ne donnons entrée, parmi les termes techniques, qu'à ceux qui, du langage du spécialiste, sont passés par nécessité dans le langage courant, et peuvent donc être tenus pour réellement usuels.** » (P. 13, DAF9, Préface)

**Équation difficile que doit résoudre l'Académie en raison du rythme d'élaboration de son dictionnaire.**



# Vérification de l'argument académique ?

« [...] grâce à la **prudente réserve** de l'Académie, son dictionnaire, avec bien peu de changements, a pu suivre les progrès incessants de la science, et rester ouvert aux termes nouveaux qu'une science, qui ne s'arrête jamais, enfante et popularise tous les jours. » (DAF 1878)

## UN EXAMEN DES MOTS SORTIS DU DICTIONNAIRE PROUVE-T-IL CELA ?

(1)FLOSCULEUX, EUSE. adj. T. de Botanique. Qui est composé uniquement de fleurons. Les fleurs de la centaurée sont flosculeuses. Fleur semi-flosculeuse ou demi-flosculeuse, Fleur composée qui n'est formée que de demi-fleurons, comme celles du pissenlit.

(1)ABSTERSION. n. f. T. de Chirurgie. Action d'absterger.

(1)EMMANNEQUINER. v. tr. T. de Jardinage. Mettre des arbustes ou des plantes dans des paniers, dans des mannequins.

(1)LANGUEYEUR. n. m. Celui qui fait le métier de langueyer les porcs.

(1)MADÉFACTION. n. f. T. de Pharmacie. Action de madéfier.

(1) CRIBRATION. n. f. T. de Pharmacie. Séparation que l'on fait des parties les plus délices des médicaments, tant secs qu'humides ou oléagineux, d'avec celles qui sont les plus grossières.

(1)DÉCIARE. n. m. T. d'Arithmétique. Mesure de superficie qui vaut la dixième partie de l'are. Il est peu usité.

Etc.

**Étude qualitative et quantitative à mener.**

# Hypothèse : la place grandissante de la dictionnairique neutralise quelque peu les divergences typologiques

Dictionnairique :

« À la dictionnairique correspond tout ce qui a trait à l'élaboration que définit le dictionnaire lorsqu'il fait l'objet d'un commerce. Ainsi, déterminer le nombre de pages, le nombre de signes, choisir la hiérarchie des caractères en fonction de la lisibilité, prévoir le public auquel il sera destiné, adapter le contenu à ce public, programmer la vente de l'ouvrage, sa date de lancement, la publicité dont il fera l'objet, tout cela relève de la dictionnairique. Elle n'est pas moins importante que la lexicographie, elle est simplement chronologiquement seconde tout en ayant parfois des impératifs qui s'exercent dès l'élaboration du projet. » (Pruvost, J., 2003 : 23)

Pour quiconque travaille sur les dictionnaires, cette troisième dimension est devenue de plus en plus incontournable, illustrant ainsi la place grandissante qu'elle occupe dans les processus lexicographiques que la millésimisation de nos dictionnaires impose.

**La dictionnairique amplifie l'ouverture du lexique général au champ des lexiques spécialisés**

# La place de la dictionnairique dans l'introduction des technolèctes

- Introduction de **Régionalismes lexicaux**
- Introduction de mots de la **Francophonie**
- Introduction de **terminologies scientifiques et techniques**



Boulanger,  
Jean-Claude,  
L'homme,  
Marie-Claude,  
1991

Les dictionnairistes ne font que répondre aux exigences et aux besoins de leur public respectif. Ils sont contraints de récupérer des termes spécialisés et d'en dessiner le profil dans leurs répertoires. Si, en principe, le lexicographe ne peut pas laisser échapper un mot, il doit, en revanche, effectuer une sélection très rigoureuse dans l'ensemble des sous-lexiques technolèctaux qui se répartissent sur une palette très large (alimentation, art culinaire, banque, intelligence artificielle, bioéthique, conchyliologie, etc.). Ce n'est pas le degré de spécialisation qui permet de cataloguer les termes dans un dictionnaire grand public. Tous les technolèctalismes sont susceptibles de rejoindre un jour ou l'autre une macrostructure générale si le besoin est manifesté par les consommateurs (ex. *micro-onde*).

**Exhaustivité conceptuelle des terminographes est impossible pour les lexicographes=> des choix s'imposent donc.**

## Exemples de la divergence de traitement des technolectes

## L'article Agammaglobulinémie

PL 2009

agammaglobulinémie

- nom féminin

**IMMUNOLOGIE** Déficit profond ou absence de gammaglobulines, et donc d'anticorps, dans le plasma sanguin.

PR 2009

agammaglobulinémie  
[agamaglobulinemi] nom féminin

étym. v. 1970 ◇ de 2. a-,  
gammaglobuline et  
-émie

- **Méd.** Absence ou insuffisance de gammaglobulines dans le plasma sanguin.

DAF9

(1)\*AGAMMAGLOBULINÉMIE n. f. XXe siècle. Composé du préfixe privatif a-, de gammaglobuline, et de l'élément suffixal -émie, du grec haima, « sang ».

**PATHOL.** Absence de gammaglobulines dans le plasma sanguin, entraînant un trouble profond des réactions de défense de l'organisme.

**Recensement unanime mais marquages différents**

# Conclusions

- L'intégration des technolectes dans les 3 répertoires se fait pour des raisons différentes (d'après les discours affichés)=>Dichotomie entre *Dictionnaires qui « prétendent » aller à l'essentiel* (DAF) **vs** *Dictionnaires de l'« éphémère »* (PR/PL) (Cf. D. Bouverot) **[pénétration dans tous les cas]**
- Les technolectes constituent depuis longtemps une base de données indispensable pour le **renouvellement des dictionnaires**
- La **dimension dictionnaire** joue aujourd'hui un rôle majeur, voire prépondérant dans les mécanismes d'intégration des technolectes dans les dictionnaires généraux
- L'aspect « éphémère » et l' « obsolescence » des technolectes – lorsqu'ils pénètrent le lexique général – ne constituent-ils pas des critères essentiels pour la **dimension culturelle et vivante des langues** ?

# Références bibliographiques

Boulanger, Jean-Claude, L'homme, Marie-Claude, 1991, «Les technolectes dans la pratique dictionnaire générale. Quelques fragments d'une culture », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 36, n° 1, 1991, p. 23-40.

Messaoudi Leila , « Le technolecte et les ressources linguistiques. » L'exemple du code de la route au Maroc, *Langage et société*, 2002/1 n° 99, p. 53-75.

Pruvost, Jean, 2006, *Les dictionnaires français : outils d'une langue et d'une culture*. L'Essentiel français

Ophrys, Paris.

Pruvost, Jean, 2005, "Quelques concepts lexicographiques opératoires à promouvoir au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle". *Etudes de linguistique appliquée* 137, pp. 7-37.

Quemada, Bernard, 1968, *Les Dictionnaires du français moderne (1539-1863). Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, in-8°.